



- **Un principe simple :** l'élève (ou l'adulte !) apporte au CDI un (ou plusieurs) livre/magazine/CD/DVD/jeu vidéo. **Un bon d'échange (valeurs : 1, 2 ou 5 points)** lui sera donné par « objet » apporté, chaque bon étant **échangeable contre un ou plusieurs autre(s) objet(s) pendant la durée de la Bourse** (les bons non utilisés ne sont pas réutilisables en 2017).
- Les élèves voulant acquérir des livre(s)/magazine(s)/CD/DVD ou jeu(x) vidéo sans eux-mêmes en apporter pourront acheter au CDI un ou plusieurs bons (valeurs : 1, 2 ou 5 points contre 1, 2 ou 5 €).
- **Chaque objet**, gros ou petit, récent ou ancien, aura sa **valeur d'échange, évaluée par le professeur-documentaliste**. Ce n'est pas l'élève qui décide !
- Les élèves qui le désirent pourront **apporter au CDI** leurs livres, CD, DVD ou jeux à échanger **du 01 au 14 juin**. Seuls les livres/magazines emmenés par les élèves seront échangés, pas ceux du CDI !
- **A la fin de l'opération**, les objets non acquis/échangés seront rendus à leurs propriétaires s'ils le souhaitent. **L'argent collecté est donné au FSE** (financement des sorties, voyages, activités diverses).

La vie scolaire, le FSE, le CDI et le Collège vous remercient d'avance pour votre participation.

Ph. Tomblaine
Professeur documentaliste du Collège Norbert Casteret